

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 20 janvier 2020, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Rhéal Grenier, maire suppléant

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur Yvan Pinsonneault, maire est absent.

ORDRE DU JOUR

Points pour délibération

1 Assemblée de décembre 2019

- 1.1 Adoption du procès-verbal la séance extraordinaire du 2 décembre 2019, 19 h 00
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019, 19 h 30
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019, 20 h 00

2 Assemblée du 20 janvier 2020

- 2.1 Liste des comptes à payer
 - 2.1.1 Liste des comptes à payer 2019
 - 2.1.2 Liste des comptes à payer 2020

Période de questions

3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 3.1.2 MRC de Brome-Missisquoi – Entente de service en transport adapté et collectif année 2020
 - 3.1.3 Demande d'aide financière déneigement du CPE Bambin Club
 - 3.1.4 Demande de commandites - Divers organismes
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Autorisation de dépenses courantes prévues au budget 2020 en matière de voirie et autres - Autorisation de préparer et envoyer les appels d'offres ou demande de soumission pour des projets d'entretien
 - 3.2.2 Office d'habitation Haute-Yamaska-Rouville – Adoption budget révisé 2019 – Déficit d'exploitation
 - 3.2.3 Office d'habitation Haute-Yamaska-Rouville – Adoption budget 2020 – Déficit

d'exploitation

4 Sécurité publique

4.1 Service des Incendies

4.1.1 Rapports d'événements

4.1.2 Démission de Madame Julie Messier

4.1.3 Grilles d'évaluation des actions du schéma SI

4.2 Service de police

5 Transport & bâtiment

5.1 Voirie & réseau routier

5.1.1 Offre de services - Étude géotechnique rang Saint-Georges & Autres

5.1.2 Offre de services professionnels pour assistance technique et administrative 2020

5.1.3 Acceptation provisoire des travaux du rang Séraphine

5.1.4 Acceptation finale des travaux du rang Saint-Georges

6 Hygiène du milieu

6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration

6.1.1 Autorisation de branchements à l'aqueduc – F. Ménard inc.

7 Aménagement, urbanisme et développement

7.1 Aménagement, urbanisme et zonage

7.1.1 Rapport d'émissions de permis 2019

7.1.2 Adhésion fleurons du Québec

8 Loisirs et culture

8.1 Activités récréatives et culturelles

8.1.1 Dépôt du rapport annuel de la Bibliothèque Ruth Benoit - Autorisation de versement de la contribution financière à la Bibliothèque Ruth Benoit

8.1.2 Chèque de petite caisse pour activités estivales

8.1.3 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux

8.1.4 Programme de commandites 2020

8.1.5 Organisation financière - Tournoi de hockey dans le cadre du Plaisir d'hiver - 2020

8.1.6 Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

8.2 Infrastructures

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

9.1

RÉSOLUTION 01-004-20

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre à 19 h 00.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-005-20

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE À 19 H

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-006-20

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE À 20 H 00

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre à 20 h 00.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-007-20

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2019

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2019.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Déboursés directs :	637 241,18 \$
▪ Fournisseurs :	174 913,78 \$
▪ Salaires :	39 339,71 \$

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-008-20
ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2020

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2020.

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Fournisseurs : 145 112,99 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, les déclarations des intérêts pécuniaires des conseillers : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin sont déposées à la présente séance ordinaire du Conseil.

RÉSOLUTION 01-009-20
MRC DE BROME-MISSISQUOI – ENTENTE DE SERVICE EN TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2020

Considérant les modalités de l'entente de service conclue entre la MRC Brome-Missisquoi et la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant l'adoption des prévisions budgétaires par la MRC Brome-Missisquoi ainsi que la tarification relative;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de confirmer le montant de la contribution financière à 10 706 \$ en transport adapté pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-010-20

MRC DE BROME-MISSISQUOI – ENTENTE DE SERVICE EN TRANSPORT COLLECTIF POUR L'ANNÉE 2020

Considérant les modalités de l'entente de service conclue entre la MRC Brome-Missisquoi et la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant l'adoption des prévisions budgétaires par la MRC Brome-Missisquoi ainsi que la tarification relative;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu de confirmer le montant de la contribution financière à 975 \$ en transport collectif pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-011-20

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CPE BAMBIN CLUB

Considérant la demande d'aide financière reçue du CPE Bambin Club relativement au déblaiement des stationnements appartenant à la Municipalité, soit celui situé sur la rue Saint-Jean, en façade de l'installation I et celui situé sur la rue Rachel, longeant l'installation II;

Considérant que lesdits stationnements sont utilisés par des parents-utilisateurs ainsi que des citoyens environnants;

Considérant que la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités d'adopter toute mesure non réglementaire en matière de services de garde à l'enfance, notamment en aide financière;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accorder une aide financière de 1 050,00 \$ au CPE Bambin Club afin de contribuer au déneigement des aires de stationnement des installations ci-dessus mentionnées.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-012-20

DEMANDE DE COMMANDITE DE DIVERS ORGANISMES

En réponse aux demandes d'aide financière reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'appuyer les organismes suivants :

- Défi Gratte-Ciel : d'assumer les frais d'inscription au Défi Gratte-ciel pour trois pompiers soit, Messieurs Frédéric Dubeau, Simon Meunier et Yanick Rousseau, et d'accepter de mettre une salle à la disposition sans frais, le 4 avril 2020, pour un souper spaghetti au profit de la Dystrophie musculaire.
- Fondation Les enfants de l'Opéra : 250 \$

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-013-20

AUTORISATION DE DÉPENSES COURANTES PRÉVUES AU BUDGET 2020 EN MATIÈRE DE VOIRIE ET AUTRES ET AUTORISATION DE PRÉPARER ET ENVOYER LES APPELS D'OFFRES OU DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR DES PROJETS D'ENTRETIEN

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le directeur des Services techniques ou la directrice générale à procéder à des demandes d'offres de services pour les dépenses courantes en matière de travaux publics et à procéder à la préparation interne ou externe des documents d'appels d'offres ou demandes de soumissions pour des projets d'entretien et de procéder à l'envoi de ceux-ci, selon les normes établies en matière d'appel d'offres, pour les travaux prévus en 2020.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-014-20

OFFICE D'HABITATION DE LA HAUTE-YAMASKA-ROUVILLE - ADOPTION BUDGET RÉVISÉ 2019 – DÉFICIT D'EXPLOITATION

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accepter le budget révisé 2019, déficit d'exploitation de l'Office d'Habitation de la Haute-Yamaska-Rouville faisant passer la contribution de la Municipalité de 2 470 \$ à 2 628 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-015-20

OFFICE D'HABITATION DE LA HAUTE-YAMASKA-ROUVILLE - ADOPTION BUDGET RÉVISÉ 2020 – DÉFICIT D'EXPLOITATION

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accepter le budget révisé 2020, déficit d'exploitation de l'Office d'Habitation de la Haute-Yamaska-Rouville faisant passer la contribution de la Municipalité à 1 661 \$.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 01-016-20

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE LA POMPIÈRE MADAME JULIE MESSIER

Pour faire suite au dépôt de la lettre de démission de madame Julie Messier, pompière, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'envoyer une lettre de remerciements à madame Messier pour ses années de services au sein du service des incendies.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 01-017-20

RAPPORT DE L'AN 7 DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Considérant l'adoption du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Rouville (MRC);

Considérant que le directeur du Service de sécurité incendie a déposé au conseil le rapport annuel d'activités de la Municipalité d'Ange-Gardien relativement à la 7^e année du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'entériner le rapport annuel d'activités du plan de mise en œuvre de la Municipalité d'Ange-Gardien relativement à la 7^e année du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC et de transmettre ce document à la MRC de Rouville.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-018-20

ÉTUDE GÉOTECHNIQUE RANG SAINT-GEORGES & AUTRES

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de demander une offre de services pour une étude géotechnique du rang Saint-Georges et autres pour les travaux à effectuer durant l'année 2020 et d'autoriser la directrice générale à retenir les services d'une entreprise spécialisée à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-019-20

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE 2020

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser la directrice générale, madame Brigitte Vachon, à retenir les services de la firme Tetra Tech inc. pour la fourniture d'expertises techniques et administratives pour l'année 2020 pour certains dossiers nécessitant l'implication d'un ingénieur, selon l'offre de service soumis le 15 janvier dernier, à taux horaire, jusqu'à concurrence de 20 000 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-020-20

ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX DU RANG SÉRAPHINE & AUTRES

Suite au dépôt du rapport de la compagnie Tetra Tech QI inc., du 15 janvier dernier, pour la réfection du rang Séraphine & autres, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accepter provisoirement les travaux effectués sur lesdits rangs, sans procéder à la libération de la retenue contractuelle, tel que recommandé par Tétra Tech QI inc.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-021-20

ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX DU RANG SAINT-GEORGES

Considérant le rapport de la compagnie Tetra Tech QI inc. du 15 janvier dernier;

Considérant le cautionnement d'entretien fourni par l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. pour toutes déficiences, omissions ou malfaçons pouvant apparaître jusqu'au 25 octobre 2029;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de procéder à l'acceptation finale des travaux.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-022-20

AUTORISATION DE BRANCHEMENT À L'AQUEDUC – F. MÉNARD INC.

Considérant le permis de branchement au réseau d'aqueduc émis à l'entreprise F. Ménard Inc. pour le 323, rang Séraphine;

Considérant que les conditions d'émissions dudit permis, soient la signature d'actes de servitudes pour le branchement passant sur les lots 3 517 464, 3 517 467, 3 517 465, 3 517 470 et 3 517 468 ont été réalisés en date du 23 décembre 2019;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien confirme l'autorisation accordée à F. Ménard inc. permettant le passage sous le chemin public dudit branchement desservant le 323, rang Séraphine.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ÉMISSIONS DE PERMIS 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport d'émissions de permis pour l'année 2019.

RÉSOLUTION 01-023-20 ADHÉSION AUX FLEURONS DU QUÉBEC

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien, par souci d'embellissement de son territoire, investit annuellement pour améliorer et entretenir ses espaces publics et ses espaces verts;

Considérant que *Les Fleurons du Québec* visent à reconnaître l'effort fourni par les collectivités pour améliorer la qualité visuelle de leur milieu de vie et à la maintenir;

Considérant que l'adhésion de la Municipalité d'Ange-Gardien aux *Fleurons du Québec* ne peut qu'inciter et encourager les citoyens à soutenir l'effort collectif et à apporter une plus grande attention à l'aspect extérieur de leurs propriétés;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé M. Jonathan Alix et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien adhère pour les trois prochaines années aux *Fleurons du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-024-20 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL ET AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOIT

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport

annuel de la bibliothèque municipale pour l'année 2019.

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser le versement de la subvention accordée à la Bibliothèque Ruth Benoit pour la saison 2020, à raison de 8 750 \$ au mois de janvier 2020 et de 8 750 \$ au mois de juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-025-20
CHÈQUE DE PETITE CAISSE POUR ACTIVITÉS ESTIVALES

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser la signature d'un chèque au montant de 2 500 \$ au nom de petite caisse pour les activités estivales durant la saison 2020.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-026-20
DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

Considérant l'organisation des activités estivales par le Comité des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, entre le 1^{er} janvier et le 25 septembre 2020 et la nécessité de se procurer les permis de réunions requis;

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser monsieur Manuel Grosset, adjoint administratif, responsable des communications à :

- Demander les permis de réunion requis à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour les activités prévues entre le 1^{er} janvier et le 25 septembre 2020
- Signer, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien, les documents relatifs;
- Verser les sommes nécessaires à titre de coûts des permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux, soit un montant maximal de 775 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-027-20
PROGRAMME DE COMMANDITES 2020 POUR LA FÊTE NATIONALE

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le programme annuel de participation financière pour la Fête nationale 2020 de la Municipalité d'Ange-Gardien, selon le rapport émis par monsieur Manuel Grosset, adjoint administratif,

responsable des communications.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-028-20

ORGANISATION FINANCIÈRE – TOURNOI DE HOCKEY DANS LE CADRE DU PLAISIR D'HIVER - 2020

Considérant que dans le cadre du plaisir d'hiver 2020, les organisateurs ont prévu un tournoi de hockey bottine pour adulte avec un coût d'inscription de 75 \$ par équipe;

Considérant que les organisateurs aimeraient remettre deux bourses, soient :

- Équipe gagnante un prix de 200 \$
- 2^e position un prix de 100 \$

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser l'émission d'un chèque de petite caisse au montant de 300 \$, pour les bourses et d'approuver le coût d'inscription des équipes au montant de 75 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 01-029-20

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

Suite au lancement du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu :

- Que la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation du projet de construction d'une patinoire permanente au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité d'Ange-Gardien à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

- Que la Municipalité d'Ange-Gardien désigne madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière comme personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 01-030-20
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire